

ABSOLUTE SOCCER

L'univers du foot à 5

Absolute Soccer League
Dossier d'Inscription

LE  COMPLEXE

Règlement de la Compétition

Article 1 :

Chaque équipe doit se présenter au moins un quart d'heure avant le match. Si des joueurs sont en retard, le match commence sans eux.

Article 2 :

Chaque équipe est composée de 7 joueurs maximum le jour du match. L'équipe aura toutefois le droit de compter plus de joueurs dans son effectif. L'ensemble des joueurs doit être inscrit sur le dossier d'inscription.

Article 3 :

Chaque joueur doit avoir 18 ans pour participer à la compétition (16 ans avec autorisation des parents).

Article 4 :

Calcul des points : 1 victoire = 4 points 1 nul = 2 points 1 défaite = 1 point

Article 5 :

Seront pris en compte pour le classement des équipes : d'abord le nombre de points, puis le goal-average général, et en cas d'égalité le goal average particulier, puis la meilleure attaque.

Si l'égalité est toujours présente nous procéderons à une séance de trois tirs au but.

Article 6 :

Tout dossier incomplet sera refusé lors de l'inscription.

Article 7:

Les matchs se dérouleront en deux mi-temps de 25 minutes.

Règlement des matchs

Article 1

Les matchs se déroulent à 5 contre 5 (gardiens compris) sur des terrains de 30x20 mètres.
Les balustrades font partie intégrante de l'aire de jeu.

Article 2

Les chaussures à crampons sont interdites. Une location de chaussure « turf » (synthétique) est à votre disposition pour 2€ la paire.

Article 3

Il est interdit de jouer torse nu ainsi que de cracher sur le terrain.

Article 4

Pas de hors jeu, pas de corner, pas de touche.

Lorsque le ballon touche le filet, la remise en jeu s'effectue par le gardien adverse.

Il n'y a pas de corner lorsque le gardien dévie le ballon, ce dernier effectuera une remise en jeu de sa zone (Comme au Handball).

Article 5

Interdiction de tacler et de jouer à terre.

Interdiction de s'accrocher aux filets.

Les contacts sont limités au maximum et les charges sont interdites.

Article 6

Il n'y a pas de coup-franc, après une faute le ballon est remis en jeu par le gardien de l'équipe adverse.
Une faute dans la surface entraîne un penalty pour l'équipe l'ayant subie.

Article 7

Le penalty s'effectue avec un pas d'élan et sans reprise possible. Si il n'y a pas de but, le gardien effectuera une remise en jeu de sa zone.

Article 8

Le gardien de but peut relancer le ballon à la main lors d'une prise de balle ou au pied à condition de poser le ballon au sol.

Sur une passe de l'un de ses partenaires, il ne peut se saisir du ballon à la main.

Pour la fluidité de la rencontre, le gardien doit rapidement remettre le ballon en jeu.

Article 9

Le gardien peut sortir de sa surface, il ne peut cependant toucher le ballon de la main en dehors de celle-ci, la sanction étant un penalty pour l'équipe adverse.

Article 10

Les remplacements s'effectuent uniquement lors des remises en jeu de l'un des gardiens.

Article 11

Les rencontres se disputent en système d'auto-arbitrage.

Le fair-play fait partie intégrante du foot à 5.

Au bout de trois fautes, le joueur est exclu durant 10 minutes. L'équipe peut toutefois le remplacer par un autre joueur.

Un joueur peut se voir infligé la même sanction sur une faute anti-sportive, la sanction étant à la discrétion de l'arbitre présent.

Décharge de responsabilité

Cette feuille doit être présentée à tous les membres de l'équipe.

La pratique du foot à 5 est déconseillée aux personnes cardiaques et aux femmes enceintes.

Le Complexe attire l'attention des participants sur le fait qu'elle n'assume que sa propre responsabilité civile et qu'il incombe aux participants de supporter leurs propres risques.

Les pratiquants attestent avoir été examiné par un médecin et être déclarés aptes à la pratique sportive.

Le Complexe se décharge de toutes responsabilités, en cas de fou ou de perte d'objets et de dommages matériels ou corporels dans les vestiaires.

Les pratiquants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à respecter toutes prescriptions ainsi que toutes les règles de sécurité notifiées.

Les pratiquants renoncent à tous recours contre Le Complexe.

**Le Complexe vous contactera pour vous communiquer le
planning des matchs**

Fiche d'inscription

Choix du Championnat:

Elite

Vétéran

Nom de l'équipe:

Informations du Capitaine:

Nom:

Prénom.....

Téléphone:

Mail:

Société:

	Nom	Prénom	Age	Signature
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 3				
Joueur 4				
Joueur 5				
Joueur 6				
Joueur 7				
Joueur 8				
Joueur 9				
Joueur 10				
Joueur 11				
Joueur 12				
Remarque	Chaque joueurs reconnait avoir pris connaissance du règlement. Pour l'intégration d'un nouveau joueur, il est impératif de l'indiquer au Complexe pour lui faire signer le document.			

Date retour du dossier :/...../.....

Prix de l'inscription: 450 €

Règlement:

Espèce:

Carte Bancaire:

Chèque:.....

N°:

N°:

N°:

Fait à le.....

En tant que Capitaine de l'Equipe j'ai pris connaissance des conditions générales de la compétition et de responsabilité et je m'inscris au Championnat Absolute Soccer League.

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »